

Compte rendu 2015

AUTHENTIFICATION VARIETALE, CERTIFICATION ET MULTIPLICATION ACCELEREE DE GREFFONS D'AGRUMES (AMPLIFICATION)

Le présent document présente l'avancement en dernière année du projet AUTHENTIFICATION VARIETALE, CERTIFICATION ET MULTIPLICATION ACCELEREE DE GREFFONS D'AGRUMES (AMPLIFICATION).



Contenu

Rappel : Synthèse du projet	1
Un nouveau schéma de certification	3
Démarche de certification / Inscription des variétés au catalogue CTPS	4
Production de baguettes certifiées	5
Mise en place d'un parc semencier	7
Catalogue régional	7
Perspectives	8

Nos partenaires

Les pépiniéristes de Corse agréés

Rappel : Synthèse du projet

Le projet est réalisé en partenariat avec l'INRA, l'AOPn, le CTIFL, l'ODARC et le syndicat des pépiniéristes.

Il est constitué de 4 actions distinctes :

1. La définition des variétés d'agrumes d'intérêt commercial pour la Corse (porte-greffes et variétés),
2. L'insertion des variétés dans le schéma actuel de certification sanitaire,
3. La révision du catalogue si besoin et l'harmonisation du guide des aides,
4. La mise en place d'une production de greffons pour les pépiniéristes en quantité non limitante.

Un catalogue régional de variétés sera réalisé et mis sur support numérique.

Les variétés présentes dans ce catalogue seront insérées dans le schéma de certification pour garantir la traçabilité dans le processus de production de greffon. Dans ce cadre, le manuel qualité établi pour garantir la traçabilité sera complété.

Les procédures nécessaires à la révision du catalogue officiel édité par le CTPS seront mises en place afin d'insérer les variétés et les porte-greffes sélectionnés. Il en sera de même pour le guide des aides, en collaboration avec l'ODARC.

Les plants des différentes variétés sélectionnés dans le catalogue régional seront mis en production selon le schéma de certification sanitaire.

Un nouveau schéma de certification

L'ancien schéma de certification (Figure 1) présentait deux voies :

- Une voie « directe », présentant un risque sanitaire réel : prélèvement de baguettes dans la collection au champ de l'INRA.
- Une voie « PAG », passant par une production accélérée de greffons sous serre.

Le nouveau schéma de certification, présenté en Figure 2, repose sur deux axes principaux :

- Pour l'ensemble des variétés multipliées (production et ornement), la suppression de la voie « vente directe », présentant un risque sanitaire réel.
- Pour les variétés inscrites au catalogue CTPS, ou en cours d'inscription, l'ajout d'une phase « pré-multiplication de greffons », consistant à multiplier sous serre les pieds mères de la collection. Cette phase a deux avantages : il diminue encore le risque sanitaire, et il assure le maintien du pied mère.

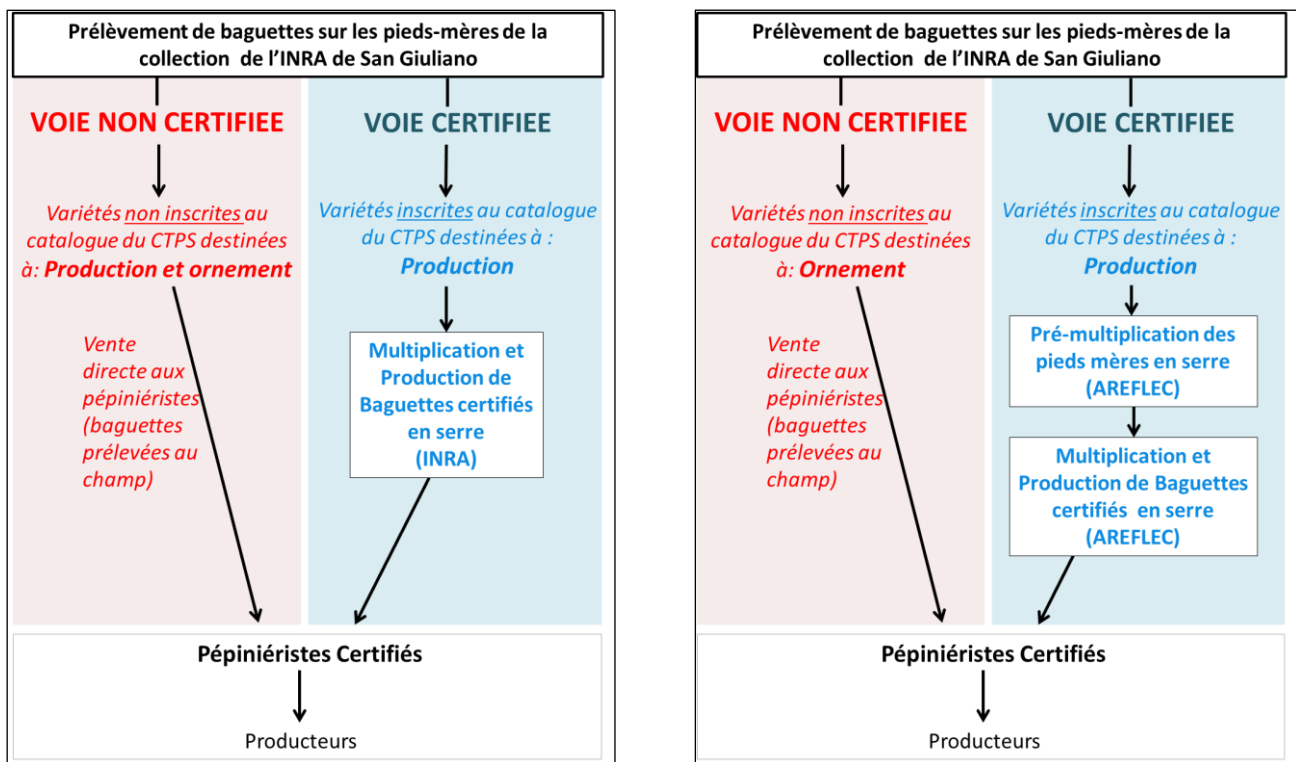


Figure 2 : Schéma de multiplication mis en place (OBJECTIF)

Fin 2015, la voie « vente directe » ne concerne plus qu'un très faible nombre de variétés, très majoritairement destinées à l'ornement.

La phase de multiplication et production de baguettes certifiées se fait désormais, comme prévu, à l'AREFLEC. L'étape de pré-multiplication est en place et permet de réaliser des prélèvements pour la multiplication accélérée de greffons.



Figure 3 : Plants de pré-multiplication

Démarche de certification / Inscription des variétés au catalogue CTPS

En 2011, dix variétés étaient déjà inscrites au catalogue CTPS.

En juillet 2011, une demande d'inscription au catalogue CTPS a été réalisée pour 14 variétés (Tableau 3). Cette demande a été acceptée moyennant une somme de l'ordre de 350 € par variété, et l'inscription de ces variétés est aujourd'hui effective. La liste des variétés concernée figure au tableau 2.

Ci-dessous figure également la liste des variétés à inscrire (Tableau 3). L'ensemble de ces variétés présente un intérêt pour les professionnels.

Tableau 2 : Liste des variétés inscrites au catalogue avant 2012

Dénomination	N° SRA
Citron Eureka	4
Clémentinier SRA 92	92
Oranger Washington navel SG	217
Valencia Late SG	246
Star Ruby	293
Oranger Newhall navel	343
Clémentinier Caffin,	385
Oranger Salustiana SG	403
Clémentinier SRA 535	535
Cédrat corsican	613

Tableau 1 : Liste des variétés inscrites au catalogue en 2012

Dénomination	N° SRA
Mandarinier méditerranéenne	270
Oranger Moro SG	301
Oranger Navelina SG	305
Mandarinier C 54 44	337
Mandarinier tardivo Di Ciaculli SG	358
Oranger Valencia Rhode red	360
Tangelo Minneola SG	451
Tangelolo Wekiwa SG	462
Kumquat Marumi	482
Kumquat Nagami	492
Tangor Murcott	601
Pomelo Oroblanco	603
Mandarinier Clemendor	658
Tangor Ellendale	692

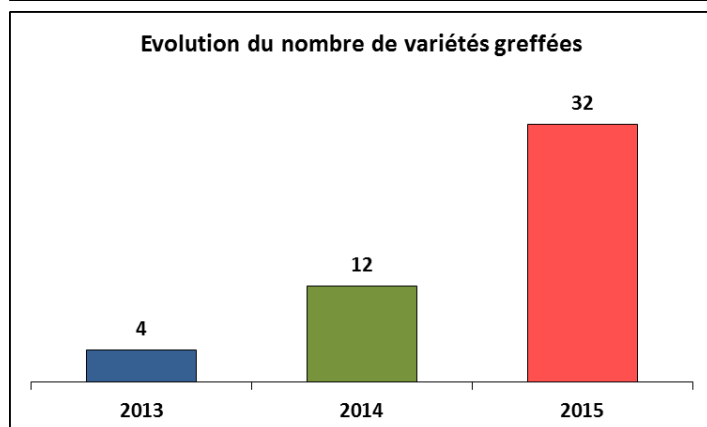
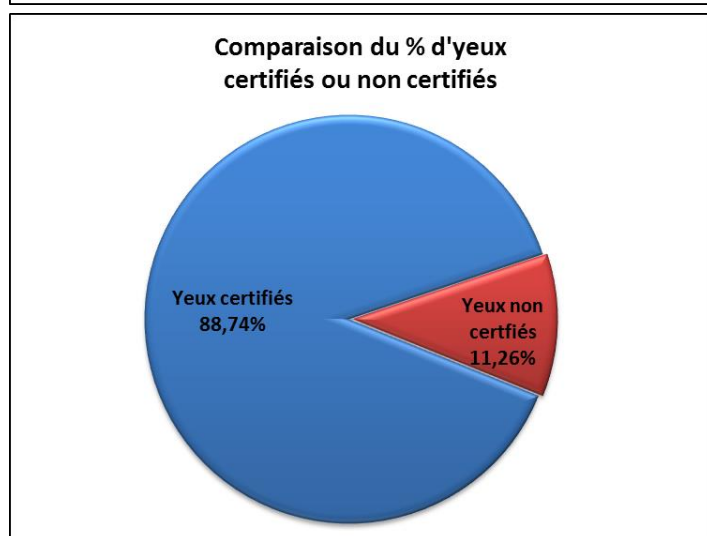
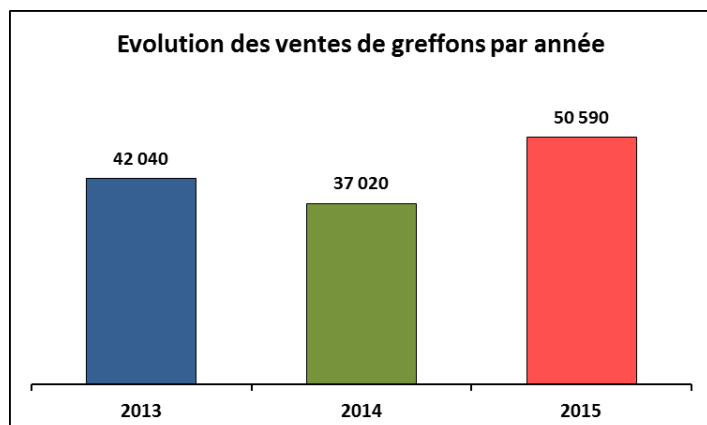
Tableau 3 : Liste des variétés à inscrire au catalogue

Dénomination	N° SRA
Tangor Ortanique	110
Mandarinier Miyagawa satsuma	444
Mandarine Temple Sue Linda	467
Oranger Tarocco	544
Oranger Navel late SG	546
Lime IAC	617
Citronnier de Menton	625
Combava	630
Oranger Lane late	631
Oranger Cara cara	666
Oranger Fischer Navel	669
Oranger Tarocco	728
Tangelo Nova	754
Citronnier adamo	787
Limonette de Marrakech	829
Microcitrus australis	1002
Clémentine Orogrande	1064
Yuzu	ICVN 0110062

Dans le cadre de la démarche de certification, les pieds-mères (pré-multiplication) de variétés inscrites au catalogue CTPS ont été marquées par le CTIFL. Toutes les variétés inscrites au catalogue (tableau 1 et 2) ont été repérées et marquées par le CTIFL.

Un contrôle a également été effectué par le CTIFL afin de vérifier si la PAG respectait bien les exigences en termes de traçabilité variétale et de qualité sanitaire. Concernant les « variétés à inscrire », la profession statuera en 2016 sur l'opportunité de les inscrire, compte tenu du coût et de la quantité à diffuser.

Production d'yeux par année



Pour information, une baguette en fonction de sa taille compte en moyenne, entre 20 et 50 yeux.

En 2015, 50 590 yeux ont été produits et vendus aux pépiniéristes agréés.

Cette année, on constate une augmentation des demandes pour le clone SRA 92, avec quasiment 25 000 yeux vendus, et une régression très importante de la SRA 535 avec seulement 940 yeux. La SRA 293 est en légère augmentation et la SRA 385 avec 12 240 yeux fournis, retrouve à peu près le niveau de vente de 2013.

Par rapport à la vente totale, 88.74% sont issus de variétés certifiées. 11.26%, sont des yeux non certifiés.

En 2013 et 2014 par rapport à 2015 la répartition des ventes d'yeux est différente en fonction des clones greffés.

Si on compare, le résultat des ventes des trois dernières années (voir graph), on constate : qu'en 2013, 42 040 yeux ont été fournis aux professionnels, ils ont été prélevés sur cinq variétés, l'année suivante 37 020 yeux sont comptabilisés pour douze variétés et cette année 50 590, pour 32 cultivars, le nombre d'yeux est donc en progression constante, pour sensiblement le même nombre de pépiniériste approvisionné, par contre le nombre de variétés greffées servant de support pour les prélèvements est en forte hausse, quatre en 2013 et trente-deux en 2015 .

Les prévisions de production de greffons sont sensiblement en augmentation en 2016 par rapport à la demande, principalement sur les variétés suivantes : SRA 92, SRA 385, SRA 293, SRA 787. On notera aussi un intérêt sur diverses variétés d'orange et de Kumquat.

- Voir le détail de la vente dans le tableau 4 ci-dessous.

Détail des ventes par année

Tableau 4 : récapitulatif des quantités d'yeux distribués aux pépiniéristes en 2013 – 2014 – 2015.

N° SRA	Nombre d'yeux en 2013	%	Nombre d'yeux en 2014	%	Nombre d'yeux en 2015	%
92	11 850	28,19%	15 075	40,72%	24 955	49,33%
535	17 540	41,72%	15 405	41,61%	940	1,86%
293	1400	3,33%	1 350	3,65%	3 350	6,62%
385	11 200	26,64%	3 680	9,94%	12 240	24,19%
360	0	0,00%	430	1,16%	20	0,04%
1002	0	0,00%	50	0,14%	850	1,68%
630	0	0,00%	50	0,14%	300	0,59%
669	0	0,00%	50	0,14%	300	0,59%
544	0	0,00%	20	0,05%	85	0,17%
337	0	0,00%	10	0,03%	20	0,04%
625	50	0,12%	600	1,62%	1 400	2,77%
658	0	0,00%	300	0,81%	220	0,43%
004	0	0,00%	0	0,00%	1 160	2,29%
217	0	0,00%	0	0,00%	220	0,43%
246	0	0,00%	0	0,00%	20	0,04%
270	0	0,00%	0	0,00%	220	0,43%
301	0	0,00%	0	0,00%	120	0,24%
305	0	0,00%	0	0,00%	20	0,04%
343	0	0,00%	0	0,00%	120	0,24%
358	0	0,00%	0	0,00%	170	0,34%
403	0	0,00%	0	0,00%	70	0,14%
444	0	0,00%	0	0,00%	20	0,04%
451	0	0,00%	0	0,00%	20	0,04%
462	0	0,00%	0	0,00%	70	0,14%
482	0	0,00%	0	0,00%	20	0,04%
492	0	0,00%	0	0,00%	400	0,79%
603	0	0,00%	0	0,00%	20	0,04%
613	0	0,00%	0	0,00%	720	1,42%
617	0	0,00%	0	0,00%	1 380	2,73%
631	0	0,00%	0	0,00%	270	0,53%
787	0	0,00%	0	0,00%	840	1,66%
988	0	0,00%	0	0,00%	30	0,06%

Mise en place d'un parc semencier

A l'heure actuelle, les pépiniéristes de Corse se fournissent en semences de porte-greffes pour couvrir leurs besoins, auprès de l'INRA. Il a été décidé que cette activité serait transférée à l'AREFLEC, pour ce qui concerne les porte-greffes d'intérêt régional.

En 2015, un parc semencier a été implanté sur le domaine de la station AREFLEC, à partir de plants de semis pour ce qui concerne les porte-greffes, sur lesquels des variétés présentant un intérêt économique et agronomique ont été greffées.

Tableau 5 : Porte-greffes et variétés de porte-greffes du parc semencier

Porte-greffes	N° SRA / ICVN	Variétés	Nombre de plants
Citrange C35	731	C. Volkameriana	58
Citrange carizzo	796	Bigaradier du Maroc	14
C. Volkameriana	506	Citrange carizzo SG	58
C. Volkameriana	506	Citrange C35	116
Bigaradier Goutou	952	Poncirus krider	14
Citrange carizzo	796	Bigaradier Goutou	14

Catalogue régional

Le travail nécessaire à l'élaboration du catalogue régional (présentation d'un panel de variétés d'intérêt pour faciliter l'aide à la décision des agriculteurs et des pépiniéristes lors d'un choix variétal) est en cours.

Opérations réalisées :

- Une **base de données sur les variétés**, concernant 41 variétés a été produite. Cette base de données comprend des informations sur différents items, appartenant aux catégories suivantes :
 - ✓ Passeport (4 items)
 - ✓ Appareil végétatif et floraison (6 items)
 - ✓ Productivité de la variété (5 items)
 - ✓ Description et qualité des fruits (13 items)
 - ✓ Récolte et Post-Récolte – Gestion de la qualité (5 items)
 - ✓ Agronomie – Culture (5 items)
- Une **base de données sur les 5 porte-greffes** utilisés en Corse. . Cette base de données comprend des informations sur différents items, appartenant aux catégories suivantes :
 - ✓ Passeport (4 items)
 - ✓ Compatibilité (1 item)
 - ✓ Comportement en pépinière (3 items)
 - ✓ Type d'enracinement (1 item)
 - ✓ Aptitudes agronomiques (13 items)
 - ✓ Influence sur la variété (9 items)
- Une **première version du contenu du catalogue** :
 - ✓ Textes explicatifs (introduction, contexte, ...)
 - ✓ Fiches 'variété' types

Le catalogue est en cours de d'élaboration.

Perspectives.

- ✓ Consolidation de la pré-multiplication, et préparation des plants suivants :
- ✓ Augmentation de la production de greffons, et préparation de plants des variétés suivantes :
Les prévisions de production de greffons est sensiblement en augmentation en 2016 par rapport à la demande, principalement sur les variétés suivantes : SRA 92, SRA 385, SRA 293, SRA 787. On notera aussi un intérêt sur diverses variétés d'orange et de Kumquat.
- ✓ Edition du catalogue régional.
- ✓ Inscription de 13 variétés supplémentaires au catalogue (Tableau 3) si décision des professionnels.